

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 22 MAI 2018

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de M. Gérard Gaudreau pour l'immeuble situé au 252, 4^e Avenue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Mirko Lefebvre pour l'immeuble situé au 256, rue de l'Oasis afin de permettre la construction d'un garage détaché sur la propriété;
 - 5.3 Dérogation mineure de Sanimos inc. pour l'immeuble situé au 202, 6^e Rue Ouest afin de régulariser l'implantation du bâtiment principal et de deux conteneurs sur la propriété;
 - 5.4 Dérogation mineure de Mme Karelle Ferron et M. Alexandre Dumont pour le terrain situé sur le rue des Hirondelles afin de permettre la construction d'un garage détaché, d'une remise à jardin contiguë au garage, d'un abri à bois contigu au garage et d'un abri d'auto contigu à une résidence projetée;
 - 5.5 Approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur l'immeuble situé au 251, 1^{re} Avenue Est (Papeterie commerciale);
 - 5.6 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de bacs roulants et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières organiques;
 - 5.7 Nomination d'une présidente pour l'organisation de la 43^e édition du salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue à Amos;
 - 5.8 Nomination d'un président pour l'organisation de la 36^e édition de la finale régionale centralisée des Jeux du Québec hiver 2019 à Amos;
 - 5.9 Adjudication du contrat pour l'acquisition de fauteuils et tabourets pour la bibliothèque;
 - 5.10 Engagement d'un agent de service;
 - 5.11 Engagement d'un journalier saisonnier;
 - 5.12 Remise en service de la patrouille verte et nomination de préposées;
 - 5.13 Engagement d'un chauffeur de camion;
 - 5.14 Autorisation de signer un contrat de travail – agent de développement touristique;

- 5.15 Nomination des préposés à la prévention et des patrouilleurs de la piste cyclable;
 - 5.16 Engagement d'un technicien en géomatique;
 - 5.17 Comptes à payer au 30 avril 2018;
 - 5.18 Acceptation d'une offre de services professionnels en ingénierie de la firme WSP pour consultation technique;
 - 5.19 Renouvellement de l'entente à participer au programme de supplément au loyer (Accèslogis – volet 3) pour l'Arche Abitibi-Témiscamingue;
 - 5.20 Autorisation au directeur général de signer une entente avec l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue;
 - 5.21 Appui au Club de gymnastique Kodiak pour l'obtention du Challenge des régions en 2019;
 - 5.22 Appui à l'organisme Marchons, courons à Trécesson dans le cadre du programme FLIC de la MRC d'Abitibi;
 - 5.23 Suspension d'un employé;
6. Procédures :
- 6.1 Adoption du règlement n° VA-1010 modifiant le règlement n° VA-963 concernant le plan d'urbanisme;
 - 6.2 Adoption du second projet de règlement n° VA-1011 modifiant le règlement de zonage VA-964;
 - 6.3 Adoption du règlement n° VA-1012 modifiant le règlement de lotissement VA-965;
 - 6.4 Adoption du règlement n° VA-1014, concernant la gestion contractuelle;
 - 6.5 Adoption du règlement n° VA-1015 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un camion autopompe-citerne;
7. Dons et subventions :
- 7.1 Aide financière au Collectif des Fées en Feu;
8. Informations publiques;
- 8.1 Félicitations à Pierre-Charles Crépeault;
 - 8.2 Statistiques de la construction du 30 avril 2018;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.